

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE PR401 Communication en entreprise I			
Code	TEPR1M01	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	42 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Evelyne STURBAUT (evelyne.sturbaut@helha.be) Jean-Michel STURBOIS (jean-michel.sturbois@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Anglais, Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but, pour chaque étudiant, de progresser dans la communication en langue anglaise et d'aborder les règles de base du droit social.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs, les fournisseurs et les clients**
 - 1.1 Rédiger des rapports, cahiers des charges, fiches techniques et manuels
 - 1.2 Contacter et dialoguer avec les clients, les fabricants et les fournisseurs
 - 1.3 S'exprimer de manière adaptée en fonction du public
 - 1.4 Animer et mener à bien une réunion
- Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
 - 2.3 Actualiser ses connaissances et compétences
 - 2.6 Assumer les responsabilités associées aux actes posés
 - 2.7 Savoir agir de manière appropriée devant des aléas
- Compétence 5 **Gérer les ressources humaines, techniques et financières**
 - 5.5 Participer au développement professionnel et personnel de ses collaborateurs
 - 5.7 Participer à la gestion d'une équipe
- Compétence 6 **Agir de manière professionnelle et responsable**
 - 6.1 Respecter la législation et les normes en vigueur

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre des informations écrites exprimées de manière simple (anglais)
- S'exprimer oralement sur un sujet traité en classe (anglais)
- Comprendre des informations orales exprimées de manière simple (anglais)
- Rédiger des textes, messages, sur un sujet traité en classe (anglais)
- Comprendre les lois de base sur les contrats de travail, les congés, les préavis, l'imposition
- Assimiler les méthodes d'évaluation de management

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEPR1M01A	Anglais	30 h / 2 C
TEPR1M01B	Droit social	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEPR1M01A	Anglais	20
TEPR1M01B	Droit social	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de l'UE sera calculée selon une moyenne géométrique pondérée au prorata des crédits attribués aux activités d'apprentissage.

Si l'étudiant fait une note de présence lors d'une évaluation ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera les parties pour lesquels il n'a pas obtenu 10/20.

En cas d'absence injustifiée lors d'une évaluation continue, une note de 0 sera attribuée à cette partie d'évaluation.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Code	9_TEPR1M01A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Evelyne STURBAUT (evelyne.sturbaut@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage "anglais" de Master I en alternance a pour objectif d'amener les étudiants à posséder un bagage grammatical et lexical en anglais relatif à la vie quotidienne, en entreprise et en anglais technique, en particulier dans leur domaine de spécialisation, notamment par le biais de projets multidisciplinaires communs à des cours de matière et au cours d'anglais.

Les quatre compétences langagières seront entraînées, l'accent sera mis sur la capacité des étudiants à exercer et améliorer leur aptitude à communiquer.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant devra être capable de :

- présenter oralement (avec un support visuel), dans un anglais fluide et précis, des projets réalisés dans le cadre de cours de matière. La prononciation, la grammaire, la syntaxe, le vocabulaire spécifique, la fluidité et la communication (attitude, gestuelle, conception et exploitation des supports) doivent contribuer à une compréhension aisée du message.
- s'exprimer par écrit en langue anglaise en employant un vocabulaire spécifique et en appliquant des structures grammaticales et syntaxiques adéquates en faisant un nombre d'erreurs limité.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- activités de discussion
- entraînement à l'écrit
- dossiers et présentations à connotation scientifique et professionnelle (vidéos et textes)
- projets multidisciplinaires.

Démarches d'apprentissage

Tous les étudiants des Master I en alternance présenteront un test de niveau au premier cours. En fonction des résultats à ce test, les étudiants seront répartis en groupes A et B pendant les 5 cours suivants. Par la suite, tous les étudiants rejoindront le groupe de leur filière (gestion de production ou génie analytique)

Exercices et travail régulier en classe et en autonomie, participation active de l'étudiant.

La participation aux différents projets est obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Répartition des étudiants en groupes de niveaux de compétences en début de cursus afin de répondre au mieux aux besoins des étudiants et les préparer à la suite du cours où tous les étudiants de la même filière se retrouvent dans le même groupe.
- Des ressources complémentaires au cours sont mises à disposition des étudiants sur la plateforme Connected.
- Utilisation des sites Wallangues et Duolingo.

Ouvrages de référence

voir références dans le syllabus

Supports

- Syllabus de théorie et d'exercices
- Documents mis en ligne sur la plateforme Connected par l'enseignant et les étudiants.
- Laboratoire de langues

4. Modalités d'évaluation

Principe

Des collaborations entre le cours d'anglais et des cours de matière sont mises en place. La qualité des prestations en anglais lors de ces activités pluridisciplinaires interviendra dans l'évaluation des projets de l'activité d'apprentissage d'anglais.

- projets : 60 % (récupérable au Q3 en cas d'échec selon des modalités spécifiques)
- examen écrit au Q2 : 40 % (récupérable au Q3)

La participation à toutes les parties de l'évaluation est obligatoire.

Au Q3, la pondération restera la même.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Prj	60		
Période d'évaluation			Exe	40	Exe + Exo	100

Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas de non participation à une séance ou tâche obligatoire, l'étudiant doit prendre contact dans les délais imposés par le règlement des études avec son enseignant pour qu'un motif légitime d'absence puisse éventuellement être pris en compte.

L'étudiant ayant échoué le cours d'anglais lors d'une année antérieure représentera l'évaluation de l'année en cours selon les modalités de cette même année en cours.

La langue de communication est l'anglais. L'enseignant est toutefois disponible pour fournir des éclaircissements en français si nécessaire. La langue d'évaluation est l'anglais.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci

seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit social			
Code	9_TEPR1M01B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Michel STURBOIS (jean-michel.sturbois@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but, pour chaque étudiant, d'aborder les règles de base du droit social et de les confronter à leur contrat de travail - Droits/Devoirs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre les lois de base sur les contrats de travail, les congés, les préavis, l'imposition
- Assimiler les méthodes d'évaluation du coût du travail.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Types de contrats de travail
- Préavis
- Congés
- Accidents de travail
- Règles d'imposition
- Evaluation du travail

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Slides mis à disposition

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral (100%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo	100			Exo	100

Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).